

## “La pluriactivité, une richesse au-delà des contraintes”

E D I T O

**Bienvenue pour le 5<sup>e</sup> Festival International des Métiers de Montagne.**  
 Le Festival s'ouvre sur une journée particulièrement dense, sur un programme riche de huit carrefours et d'un débat sur la pluriactivité qui promet d'être l'un des temps forts de l'édition 98. Ce débat se déroulera en présence de Monsieur Anicet Le Pors, ancien ministre, conseiller d'Etat chargé par le gouvernement d'élaborer un programme de mesures en faveur des pluriactifs et des saisonniers du tourisme. Ses propos devraient permettre d'évaluer les avancées sur un dossier qui préoccupe tous les montagnards. Le festival 98 est fidèle à sa vocation première de plate-forme d'échanges et d'information. Tous, les organisateurs et les maîtres d'œuvre, nous avons tenu compte de l'expérience des précédentes éditions pour répondre davantage encore aux attentes des visiteurs, notamment aux jeunes soucieux de leur avenir. Il veut être aussi une manifestation dont « convivialité » reste le maître mot. Dans les « villages » en privilégiant des contacts les plus directs possibles, dans les « carrefours » et débats en faisant en sorte que chacun puisse s'exprimer en toute liberté, dans les différents secteurs du festival que nous avons voulu animés, favorisant la rencontre avec des métiers et ceux qui les exercent. Mais le festival ne serait pas représentatif de toute la montagne sans les gens qui l'animent et qui en font une terre d'excellence pour ses productions. Le marché de Noël et les espaces d'animation en seront le reflet. Que tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette cinquième édition soient ici remerciés et bienvenue à vous tous à Chambéry où battra quatre jours durant le cœur de la montagne.



**Claude Muyard**  
 Vice-Président de l'ANEM

**André Gilbertas**  
 Maire de Chambéry

Présidents du Festival International des Métiers de Montagne

chambéry

ANEM  
 Association Nationale des Elus de la Montagne

### DEUX TYPES DE PLURIACTIVITÉ

Mais qu'est-ce qu'un pluriactif ? Le député savoyard Hervé Gaymard, auteur en juin 1994 d'un rapport intitulé "Pour le droit à la pluriactivité", l'analyse ainsi : "C'est une réalité que vivent chaque jour des centaines de milliers de personnes. Le nombre exact est difficile à établir, mais les pluriactifs peuvent représenter entre un tiers et la moitié de la population active dans certains départements de Rhône-Alpes."

Il existe deux types de pluriactivité. La première peut être dénommée "simultanée" : il s'agit, d'une part, de celui qui exerce deux métiers différents, chaque jour tout au long de l'année, et, d'autre part, de celui qui allie à sa fonction primordiale de production, une activité de diversification. La deuxième peut être nommée "successive" : il s'agit là de la combinaison de plusieurs activités tout au long de l'année. A ce stade, il convient de préciser que la pluriactivité concerne tout le monde. Il ne faut pas seulement l'identifier à la montagne : elle concerne beaucoup la montagne mais pas qu'elle ; elle concerne beaucoup l'agriculture, mais pas seulement. "Au début, il y a un malentendu, rappelle Antoine Fatiga. On a trop vu les saisonniers comme étant des doubles actifs : ils avaient déjà un travail à la ferme, par exemple, et l'hiver, ils étaient employés par la société de remontées mécaniques locales. On disait : il a déjà un boulot et les avantages qui vont avec. Pour cette activité supplémentaire, pas besoin de donner des droits en plus."

Et puis la montagne connaît des problèmes économiques et la notion de double actif cesse d'être employée. Le terme "pluriactif" le remplace pour désigner ces personnes qui, successivement, au cours d'une même année, connaissent deux emplois différents. Il faut attendre la loi montagne de 1985 pour qu'une esquisse de cohésion sociale sur le sujet soit à l'ordre du jour de son chapitre IV. La DATAR produit en 1989 un guide de la pluriactivité.

### “LA PLURIACTIVITÉ DOIT ÊTRE BANALISÉE”

A ce jour, le travail saisonnier "est difficile à appréhender de par sa diversité et, surtout, l'absence de statut", écrit le conseil Economique et Social Rhône-Alpes en 1997.

Pour le ministère du Travail, d'après une circulaire d'octobre 1990, "il s'agit de travaux qui sont normalement appelés à se répéter chaque année, à date à peu près fixe, en fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs, et qui sont effectués pour le compte d'une entreprise dont l'activité obéit aux mêmes variations." De son côté, Hervé Gaymard apporte un nouvel éclairage au sujet : "Le statut de pluriactif est une fausse bonne idée. Au contraire, la pluriactivité doit être banalisée. Pour l'instant, tout est fait pour le monoactif. Notre droit du travail et notre droit social sont organisés autour de la monoactivité et de ce profil type : "un même emploi, un même employeur, toute l'année et pour toute la vie." Pour le parlementaire savoyard, il paraît plus judicieux d'aligner les conditions de travail et de vie du pluriactif sur celles du monoactif, déjà existantes, plutôt que de créer un statut qui serait plus mal perçu car ségrégatif.

### VIVRE ET TRAVAILLER AU PAYS

En fait, le pluriactif aspire tout simplement à pouvoir travailler dans des conditions normales, sans charges ou tracasseries supplémentaires. Mais à ce jour, les problèmes à régler sont légion, tant en matière de droit social que de droit fiscal ou du travail, sans oublier les questions de formation : "Si ces personnes ont deux métiers, ils ont besoin d'une double formation !", calcule Antoine Fatiga. La pluriactivité est appelée à prendre de l'ampleur car elle permet de vivre et travailler au pays, et de développer ainsi l'emploi au niveau local. Le conseil Economique et Social de Rhône-Alpes conclut en mai 1997 : "Il est important de déboucher sur des solutions pour faire face à des situations humaines et sociales qui se dégradent en cette période de concurrence forte et d'abaissement des marges. Or, une activité comme le tourisme ne peut s'en sortir que par un effort de promotion de qualité qui passe d'abord par celle des actifs." La pluriactivité est à multiples facettes : les solutions doivent l'être aussi. Ce débat entend les aborder le plus possible après que le Conseiller d'Etat Anicet Le Pors ait présenté les conclusions de son étude.

**Le tourisme génère en montagne un dynamisme économique, certes important mais irrégulier.**

**Les saisonniers, recrutés aux premières neiges, en sont les animateurs.**

**Certains arrivent à bien en vivre et à vivre au pays. Mais à quel prix et dans quel contexte ?**

**Les contours d'un débat qui sera l'un des temps forts de la journée.**

Garantir un statut général propre aux saisonniers permettrait de lutter contre la précarisation croissante de ce type d'emploi. Cet énoncé entame bon nombre de rapports sur la pluriactivité en montagne. Avec un autre vocabulaire et toujours pour planter le décor, Antoine Fatiga, responsable de la branche CFDT remontées mécaniques et services des pistes, Membre du Conseil National de la Montagne donne dans l'image, franche et parlante : "La montagne, c'est le nouveau far-west. Sauf que l'or en question, c'est de l'or blanc." Où l'on s'aperçoit d'emblée que le débat "La pluriactivité, une richesse au-delà des contraintes" ne manque ni de tenants, ni d'aboutissants.

5 questions à Antoine Fatiga, sur la mission du Conseiller d'État Anicet Le Pors



**Dans quelles circonstances Monsieur Le Pors a-t-il été chargé d'une mission sur les travailleurs saisonniers du tourisme ?**

Tout est parti de la visite en Savoie fin janvier de la secrétaire d'État au Tourisme, Michelle Demessine. Lors des entretiens que nous avons pu avoir, elle nous est apparue très disponible sur le dossier. Un signe : elle nous a reçu en personne et n'a pas délégué. En substance, elle nous a indiqué qu'elle souhaitait avancer concrètement en la matière...

**Et éviter donc de grands discours...**

Tout juste. Elle en avait assez que les saisonniers connaissent autant de tracas divers et variés.

**Et dès le 6 mars, une lettre signée de Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, et de Michelle Demessine dessinait les contours de la mission demandée à Anicet Le Pors...**

Il est expressément demandé au conseiller d'État - je cite la lettre officielle - d'imaginer "des mesures [qui] devront pouvoir être mises en œuvre au cours de l'actuelle législature et [qui] concerneront l'amélioration des conditions de vie (logement conforme aux exigences d'intimité nécessaire, protection sociale, préventions des atteintes à la santé...)"

**Est-ce en phase avec les attentes ?**

Exactement. Avec son groupe de travail qui regroupait des personnes qualifiées - inspecteur du travail, syndicalistes... -, il n'a eu de cesse de faire remonter les soucis quotidiens des saisonniers. Il nous l'a dit à Moûtiers : "Parler du statut en général ne m'intéresse pas ; en revanche, je veux mettre en place des mesures concrètes."

**Quitte à ce qu'il y en ait peu ?**

Mais le dossier y gagnera en qualité et en efficacité. Je crois savoir qu'il va proposer malgré tout, plus d'une trentaine de mesures qui balayeront l'ensemble des problèmes rencontrés, de la protection sociale au logement...

le Débat (suite)

# 5<sup>e</sup> festival : le guide !

**Tout ce que vous pourrez trouver dans les différents "villages", tout ce que vous devez savoir pour tirer le meilleur parti de votre visite au Festival International des Métiers de Montagne.**

● **Les "carrefours" et le débat public**

Pour explorer les métiers, connaître les contextes dans lesquels ils s'exercent, découvrir les tendances (voir "Le programme du jour" dans ce même numéro). Attention : l'accès est réservé aux personnes inscrites (prendre contact avec le secrétariat du festival).  
*Au centre de congrès Le Manège (voir les horaires par ailleurs)*

pourraient vous être utiles dans la réalisation d'un projet personnel.  
*A l'Espace Malraux*

● **Le "Village Formation"**

Pour mieux connaître les filières de formation, avec : l'ADSP-Cité des langues (Association pour le développement de la promotion sociale), l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes), l'AFRAT (Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme), le CFMM (Centre de formation aux métiers de la montagne), le CFFPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole), le CFTH Rhône-Alpes (Centre de formation tourisme-hôtellerie), le CISM (Centre interdisciplinaire scientifique de la montagne), le CNCP (Centre national professionnel des commerces de sport), le Conseil régional Rhône-Alpes, DESS Économie du sport, la direction régionale de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions de Grenoble (ONISEP), l'ENSA (École nationale de ski et d'alpinisme), l'IFMT (Institut de formation aux métiers de la montagne et du tourisme), l'Inspection académique de Chambéry, le LEGTA de Savoie (Lycée d'enseignement général des techniques agricoles), le lycée de Moûtiers, le lycée professionnel de la montagne, le lycée professionnel "Alpes-Durance", l'UFR THT-LAE (tourisme, hôtellerie, transport, langues étrangères appliquées).  
*A l'Espace Malraux*

● **Le "Village des Professionnels"**

Les métiers mis en scène sur les thèmes de l'habitat en montagne, de la filière bois et des télécommunications, avec les industriels de la montagne, des professions telles que les agriculteurs, les pisteurs-secouristes, les accompagnateurs en montagne, les guides de haute montagne, les moniteurs de ski, les spéléologues, les moniteurs de parapente, les métiers de la restauration et encore avec les gendarmes du Peloton de gendarmerie de haute montagne, les douanes et les militaires de la délégation départementale de la Savoie et du 13<sup>e</sup> BCA.  
*Au centre de congrès Le Manège*

● **Le "Quartier ressources pour l'emploi"**

Les Missions locales jeunes anime un "pool Internet" sur la formation des jeunes et les saisonniers ; la direction départementale du Travail et de la Formation professionnelle tient une permanence de spécialistes du droit du travail, de la formation et de l'emploi ; le CIDF (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles) anime un stand consacré à la vie en station, au travail saisonnier et au travail féminin, sans oublier la MIFE et professions sport.  
*(voir par ailleurs).  
A l'Espace Malraux*

**POUR DÉCOUVRIR ET SE DISTRAIRE**

● De nombreuses animations, pour le plaisir du jeu mais aussi pour la découverte :  
- avec du ski sur une vraie piste avec de la vraie neige, transportée depuis les pistes de La Plagne, avec de vrais moniteurs et accompagnateurs pour apprendre ;  
- avec un circuit VTT et des obstacles (tout doux) pour maîtriser sa machine quel qu'il arrive et des accompagnateurs en montagne pour les conseils ;  
- avec des murs d'escalade sur lesquels grimper en toute sécurité sous l'œil et avec les guides de haute montagne, pour s'initier à la pratique du rappel et au franchissement d'une tyrolienne ;  
- avec un atelier de spéléologie et des moniteurs, prémices à des futures balades souterraines.  
*Sur la place de la Brigade de Savoie*

● Un marché de Noël, parce que la montagne est riche en produits, des fromages, de la charcuterie et bien d'autres délices, de Savoie et du Jura, de Suisse et d'Italie, et encore de délicieuses pâtisseries hongroises à découvrir impérativement. Il y aura aussi des artisans d'art, pour redécouvrir des gestes oubliés, et plein d'idées de cadeaux comme un avant-goût des fêtes de fin d'année.  
*Au Carré Curial*

● Sur l'espace "filère bois", des démonstrations, très spectaculaires, de matériels forestiers - un tracteur -, tous en situation de travail, des bûcherons en action, un tavailleur (les travailleurs sont des "tuiles" en bois) et son savoir-faire devenu rare, et la présentation de métiers du bois, tels que menuisier, charpentier...  
Un espace pour découvrir et s'informer, parce que le bois est indissociable de l'économie et de la culture montagnardes.  
*Esplanade de l'Europe*

**ÉVÈNEMENT**

Vous connaissez, vous aimez ou avez envie de découvrir le ski-alpinisme, la version ultra sportive du ski de randonnée ? Alors réservez votre soirée du jeudi 19 novembre, organisée par des stagiaires AFPA "Organisateurs de produits touristiques", sous la direction de leur formateur, Jean Dequeker. Des reportages et des films seront projetés, notamment et en avant-première celui consacré à l'édition 98 de la plus célèbre des épreuves de ski-alpinisme : la Pierra-Menta Tivoly. Et qui plus est, en présence des vainqueurs. Seront également présents les CRS de montagne de Grenoble et un guide de haute montagne du parc national de la Vanoise. Une belle occasion de découvrir une autre façon de vivre la montagne en échangeant avec des spécialistes de cette discipline particulièrement spectaculaire. Ne manquez pas le rendez-vous : c'est au Manège à 20 heures 30.

## Témoignages...

**Pisteur et employé d'usine dans les Pyrénées**

Fabrice Dugallais : "Changer de patron tous les six mois commence à me peser."

Tout le prédestinait à faire autre chose. Fabrice Dugallais est... barman de formation, quand une opportunité le conduit "au service de location de la station du plateau de Beille, où j'ai débuté comme simple saisonnier, à deux kilomètres de mon village." Puis une seconde ouverture - "il manquait quelqu'un au service des pistes" - lui ouvre les portes d'un nouveau métier. En avril dernier, il décroche le diplôme de pisteur-secouriste. Et quand la neige n'est plus là, il travaille à l'usine de talc de Luzenac. Mais il prévient : "Le premier des deux employeurs qui m'assurera un contrat à durée indéterminée, quel qu'il soit, j'irai vers lui. Ma priorité, c'est un emploi stable. Changer de patron tous les six mois commence à me peser."

**Accompagnateur en montagne dans les Vercors**  
François Ribard : "Pluriactif, forcément !"

"Si Grand Angle à Autrans a besoin d'un accompagnateur, je suis disponible." François Ribard tire ainsi, en 1995, 30 % de ses revenus annuels de cette activité qu'il dit exercer "pour guider les gens" dans ce milieu de la moyenne montagne qu'il aime particulièrement. Le reste de ses revenus provenait, toujours cette année-là, d'activités aussi diverses et variées que le journalisme, l'enregistrement de "voix off" pour de la publicité,

la rédaction de guides de montagne, le montage audio des grottes de Choranche... Pluriactif, un accompagnateur ? Pour lui, "forcément !"

**Moniteur de fond et gérant de société**

Jean-Louis Duplessis : "Impossible de vivre sans polyvalence."

Le métier de photographe mène à tout à condition d'en sortir. Jean-Louis Duplessis le vérifie à merveille : "Je suis venu dans le monde des sports d'hiver par hasard. Après des études de photographe, moi, l'Ardéchois de souche, je trouve un boulot de skiman à Lus-la-Croix-Haute." Le virus de la neige le "contamine" définitivement puisqu'il décroche son diplôme de moniteur de ski de fond. Depuis 1985, il exerce ainsi à Villard-de-Lans avec dix autres collègues. Travailleur indépendant, il réalise environ 60 000 francs de chiffre d'affaires en hiver. "A activité égale, nous rentrons 40 % d'argent en moins qu'un moniteur de ski alpin", constate-t-il, sans regrets toutefois. Et il se fait une raison : "Je sais que je ne peux pas vivre uniquement du ski de fond." Au fil de ces dernières années, il a donc passé des diplômes de moniteur, tir à l'arc et kayak, et bientôt ceux de spéléo et d'escalade : "Il est impossible de vivre sans polyvalence", martèle-t-il. Et pour illustrer son propos, il précise qu'il a créé, "avec deux autres copains", Extérieur-Vie, une société d'activités de pleine nature aux Vans, dans le sud de l'Ardèche. Son agenda est ainsi bien rempli.

## L'ESPACE DES MONTAGNES DU MONDE

Pour découvrir de nouveaux horizons, des produits et de nouvelles cultures mais aussi pour s'informer, sur le stand italien de la Province de Turin, suisse du Groupement de la population de montagne du Valais romand, de nos amis hongrois ou du Québec sur lequel est présenté la banque de données stages-emplois et les formations possibles outre-Atlantique. Sur cet espace est également présent le Diamant Alpin, réseau de coopération qui rassemble les territoires situés autour des trois grandes métropoles que sont Genève, Lyon et Turin, et dont l'objectif est de promouvoir et faire progresser les échanges entre les régions alpines.  
*A l'Espace Malraux*

● **Le "Village Emploi"**

Organisé par l'ANPE des Pays de Savoie : des conseils pour vous aider dans la recherche d'un emploi, des offres d'emploi à consulter "en temps réel", des entretiens individuels, une aide à la rédaction de votre CV... Le "Village Emploi" est organisé sous la forme d'un centre de ressources de l'emploi en montagne, avec des informations sur les métiers, les filières de formation, et la possibilité d'obtenir tous les contacts qui

# JEUDI 19 NOVEMBRE

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

### LES CARREFOURS

● **“Prise en compte des préoccupations environnementales dans l'aménagement de l'espace montagne : les métiers associés”**

- maître d'œuvre : Centre interdisciplinaire scientifique de la montagne

● **“Les nouveaux métiers de la distribution en montagne”**

- maître d'œuvre : UFR Tourisme-hôtellerie-transports et langues appliquées

● **“Les spécificités des métiers de l'hôtellerie en montagne”**

- maître d'œuvre : Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière touristique (FAGIHT) et ANPE

● **“La formation biquilifiante dans les métiers du sport au service de la pluriactivité. L'observatoire des métiers sportifs de la montagne”**

- maître d'œuvre : École nationale de ski et d'alpinisme (ENSA)

● **“La formation action au service du développement des territoires : formation des agents de développement local ; bilan du travail engagé sur le terrain”**

- maître d'œuvre : AFPA Région Rhône-Alpes

● **“L'exercice de la police judiciaire en montagne”**

- maître d'œuvre : Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM)

● **“Le métier d'accompagnateur en montagne, perspectives et évolutions en France et en Europe, le point 20 ans après la création du diplôme sur les possibilités de développement”**

- maître d'œuvre : Syndicat national des accompagnateurs en montagne

● **“Pluriactivité, création d'activité, gestion des compétences”**

- maître d'œuvre : Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

du système, chaque époque en renouvelle les forces pour qu'elle soit porteuse de richesses pour les nouveaux venus, si tant est qu'elle ait été préparée. Le débat s'organise autour de témoignages de pluriactifs de différentes générations, de différents secteurs d'activité, de différents massifs, pour montrer comment est vécue et inventée la pluriactivité.

### IL FAUT LE SAVOIR

● Il est indispensable de s'inscrire pour participer aux carrefours et aux débats publics de votre choix. Si ce n'est déjà fait, il est encore temps de s'adresser au secrétariat du festival, centre de congrès Le Manège, de l'inscription sera cependant admise en fonction des places encore disponibles.

● Les carrefours se déroulent de 9 heures à 12 heures au centre de congrès Le Manège.

● L'entrée au festival, l'accès aux carrefours, aux débats publics et aux animations sont entièrement gratuits.

### LE DÉBAT PUBLIC

● **“La pluriactivité, une richesse au-delà des contraintes”**

De 14 heures à 17 heures au centre de congrès Le Manège

- maître d'œuvre : Festival International des Métiers de Montagne

La pluriactivité est vécue depuis des générations de façon naturelle et, malgré la complexification

## CARREFOUR N° 4

**“La formation biquilifiante dans les métiers du sport au service de la pluriactivité - l'observatoire des métiers sportifs de la montagne”**

Maître d'œuvre : École nationale de ski et d'alpinisme

**Les métiers sportifs de la montagne évoluent.**

**La création d'un observatoire se révèle d'une impérieuse nécessité pour favoriser l'adaptation constante des formations aux réalités du marché du travail.**

“L'idée de la pluriactivité est séculaire mais tellement moderne...”, Jean-Bernard Pallisser, directeur de l'ENSA, l'École nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix, décrypte d'emblée la formule très technocratique de l'intitulé de ce carrefour : “la formation biquilifiante”. Et de poursuivre l'explication de texte : “Comme son nom l'indique, ce cursus conduit à deux métiers différents mais complémentaires.”

En fait, ce terme générique s'inspire du terrain : “A l'ENSA, nous sommes partis d'un constat simple : grosso modo, en montagne 90 % des habitants trouvent un travail, mais il est saisonnier. Il ne se suffit pas à lui seul.”

La logique économique individuelle conduit à cette demande : “Ce montagnard a besoin d'une seconde qualification pour exister tout au long de l'année” conclut Jean-Bernard Pallisser. La boucle est bouclée. En 1996, l'observatoire des métiers sportifs de montagne est créé à Chamonix. Son objectif : réfléchir pour agir dans le cadre de la formation professionnelle continue des pluriactifs. “Mais pas dans un but purement intellectuel, universitaire, prévient Jean-Bernard Pallisser. Notre rôle est d'établir et de proposer une véritable politique de formation en adéquation avec la réalité.”

“Dernier lien de l'économie montagnarde avec l'aménagement du territoire, les métiers sportifs de la montagne, s'ils sont identifiés en tant que tels, ne sont pas appréciés suffisamment dans leur diversité”, constate encore les fondateurs de cet organisme. car en matière de pluriactifs, il est difficile de parler dans la globalité : chaque cas est différent.

“On résonne souvent en grande masse quand on aborde le sujet, avertit Jean-Bernard Pallisser. mais on ne peut résumer ce secteur en chiffres : ce sont 12 000 moniteurs, 1 600 guides et 6 000 accompagnateurs. Mais qui sont-ils ? Des quelles formations ont-ils besoin ? Sont-ils mobiles ? Peuvent-ils exercer différentes fonctions ? De tout cela, nous ne savons pas grand chose.”

La formation biquilifiante “Montagne-Pluriactivité” est née en septembre 1997. Elle se fixe comme objectif d'accorder à tout titulaire de l'un des brevets d'État des sports de montagne, le bénéfice d'un véritable droit à la pluriactivité d'une ou de plusieurs formations sportives complémentaires. D'une durée de cent heures, ce cursus dont la logistique est assurée concrètement par l'ENSA, propose aux candidats de mieux s'armer en “équipement”, en “gestion-marketing”, en “langues vivantes” ou encore “en évolution des pratiques sportives de la montagne”.

L'observatoire travaille sur

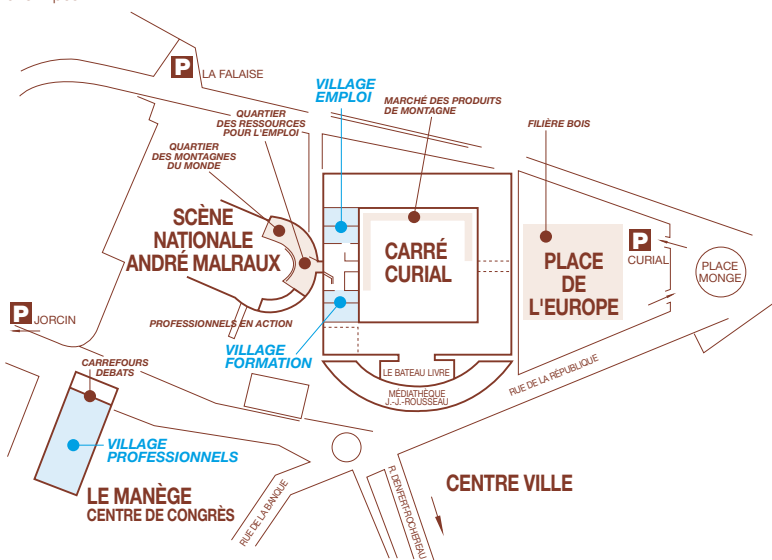
**“Il y a tellement de formes de vies de pluriactifs qu'il faut en tenir compte et les valoriser pour mieux les étendre”**

la question depuis de longs mois et entend rapidement éclairer le débat.

Jean-Bernard Pallisser est en effet convaincu que “la pluriactivité

est un outil au service de l'emploi, emplois de toujours et donc de demain.” Ce carrefour amènera sont lot de récits d'expériences et de solutions soutenues ça et là : “Je serais tenté de dire qu'il y a une sorte de pluriactivité institutionnelle : je suis moniteur de ski l'hiver et employé dans le BTP le reste du temps. Mais il y a tellement d'autres formes de vies de pluriactifs qu'il faut en tenir compte et les valoriser pour mieux les étendre.”

Tel est l'enjeu de ce débat qui abordera aussi le thème des emplois jeunes en montagne : “A ce jour, 500 emplois de ce type sont possibles, recense Jean-Bernard Pallisser. Les différentes associations, France Ski de Fond, Fédération française de la randonnée et Fédération française de la montagne et de l'escalade, suivent de près le dossier car ce sont elles qui connaissent le mieux l'état des besoins en la matière.”



### MOBILISATION

En mai 1997, un rapport du Conseil économique et social Rhône-Alpes estimait qu'il y avait 40 000 saisonniers du tourisme dans la région, dont la moitié en Savoie. Depuis quelques années, les études se sont multipliées, décrivant les difficultés rencontrées par ces salariés du tourisme alpin : santé, hébergement, conditions de travail. En Savoie, depuis 1991, une dynamique pluripartenaire de promotion de la santé s'est développée pour répondre aux difficultés psychosociales et d'accès à la santé de ces salariés. Cette dynamique est impulsée tout autant par des institutions (DDASS) que par des réseaux de professionnels de santé ou par des associations à partir de problèmes spécifiques : prévention et dépistage du sida, prévention et prise en charge des toxicomanies, sexualité et contraception, hébergement,

accès aux soins, accès aux droits, orientation et formation professionnelles. Ce partenariat a débouché sur des initiatives globales telles que la création d'un guide pratique pour les saisonniers, des fêtes d'accueil des saisonniers, l'ouverture de maisons de saisonniers, la publication d'un guide sur l'hébergement des saisonniers à destination des employeurs, des élus...

Et pour la première fois cette année, un stand commun au Festival International des Métiers de la Montagne, autour du thème “Mobilisation pour 40 000 saisonniers du tourisme, qualité de vie des saisonniers, station de qualité”. Seront présents sur ce stand : l'association Le Pélican, l'association départementale d'éducation sanitaire et sociale de la Savoie, la Mutualité de Savoie,

les maisons des saisonniers des Menuires et Val Thorens, la maison des saisonniers et le centre communal d'Action social de Tignes, l'association avaline des saisonniers de Val d'Isère, l'association lyonnaise pour l'insertion, la Bourse européenne emploi-formation du tourisme, la direction de la Vie sociale de Savoie, la Mission locale jeunes de Tarentaise, le réseau ville-hôpital pour la prise en charge de la pathologie VIH en Savoie, et le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles. Au-delà des actions de chaque partenaire, ce stand sera également l'occasion de découvrir “Le labyrinthe de votre saison”, une exposition interactive réalisée par un ensemble d'acteurs de la Promotion de la santé des saisonniers du tourisme alpin.



# CARREFOUR N° 6

## “L'exercice de la police judiciaire en montagne”

Maître d'œuvre : Peloton de gendarmerie de haute montagne

**Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le PGHM sans jamais avoir osé le demander ! C'est ce que vous propose ce carrefour animé par le patron en Savoie des gendarmes de haute montagne, le capitaine Olivier Le Bianic. Il nous livre un avant-goût des questions que les participants aborderont au cours des débats.**

**Qu'est ce qu'un gendarme de haute montagne ?**

**Capitaine Olivier Le Bianic :** C'est avant tout un technicien de la montagne ; sur un effectif de deux cent cinquante hommes, cent ont un diplôme de guide et bon nombre des autres suivent le cursus. Nous pouvons donc avoir une appréciation et l'œil technique sur une situation donnée.

**Le "GHM" n'est donc pas seulement celui qui sauve les randonneurs ou les alpinistes. C'est aussi un enquêteur ?**

**Capitaine Olivier Le Bianic :** Effectivement. Nous avons une double casquette : celle de secouriste mais aussi celle d'enquêteur. Dès que nous intervenons sur un accident, nous sommes à même de faire les premières constatations pour reconstruire l'historique des événements. Nous pouvons même remonter jusqu'à la cause.

**Le tout sous la direction du Parquet ?**

**Capitaine Olivier Le Bianic :** Nous rassemblons des éléments, nous les synthétisons avant, effectivement, de les transmettre au procureur de la République qui, à son niveau, décidera ou le classement sans suite, ou de poursuivre au pénal ou au civil, les personnes éventuellement mises en cause.

**Quelle est l'importance de ce travail d'enquêteur ?**

**Capitaine Olivier Le Bianic :** Il occupe de plus en plus de notre temps. Mais c'est la société qui veut cela. Elle cherche presque automatiquement des responsables dans chaque situation. C'est vrai dans la vie quotidienne, la montagne n'échappe pas à cet élargissement. Disons qu'auparavant, l'exigence globale en la matière

était moins grande. Dorénavant, on porte plus facilement plainte...

**En face, les personnes qui sont amenées à être mises en cause sont-elles sensibilisées ?**

**Capitaine Olivier Le Bianic :** C'est un peu l'objet de ce carrefour : expliquer comment nous fonctionnons, décrire le déroulement d'une enquête, décliner les facteurs d'éventuelles responsabilités, souligner les partages entre, par exemple, le maire et son service des pistes...

**Justement à ce propos, qui est le plus exposé ?**

**Capitaine Olivier Le Bianic :** C'est difficile de cerner en quelques mots ce large dossier. Mais, globalement, disons que le maire est très exposé car il est responsable de tout ce qui se passe sur sa commune : c'est ce qu'on appelle le pouvoir de police du maire. Ce pouvoir ne peut être délégué. J'attends de ce carrefour qu'il clarifie dans les esprits la situation dans différents cas donnés.

**A titre d'exemple, non exhaustif, qu'elles peuvent être les condamnations prononcées par les tribunaux ?**

**Capitaine Olivier Le Bianic :** Il faut préciser tout d'abord que la quasi totalité des accidents que nous couvrons sont involontaires : il s'agit d'une faute d'imprudence, d'un manquement aux règles de sécurité... Au point de vue pénal, cela peut aller jusqu'à quelques mois de prison avec sursis. Au civil, cela peut être plus lourd puisqu'il arrive que des centaines de milliers de francs de dommages et intérêts soient versés aux victimes ou ayants droit au cas de décès.

**De cette compréhension de votre fonctionnement découle un meilleur fonctionnement sur le terrain ?**

**Capitaine Olivier Le Bianic :** Exactement. C'est un peu ce qui se passe ici, à Bourg-Saint-Maurice. Étant au cœur des montagnes et aux pieds de grandes stations, nous vivons chaque jour avec les professionnels : des moniteurs de ski aux guides, en passant par les pisteurs ou les directeurs des domaines skiables. Nous connaissons le contexte, nous nous connaissons entre nous. C'est important, croyez-moi !

**Quels sont donc quelques uns des participants ?**

**Capitaine Olivier Le Bianic :** Du procureur de la République d'Albertville à un avocat du barreau de la même ville, en passant par le directeur de la Protection civile, le directeur de la Jeunesse et des Sports, des maires ou encore les présidents du syndicat des guides, du CAF, des AEM, du directeur de l'ENSA... Bref, un ensemble de personnes ou d'institutions amenées, de près ou de loin, à intervenir chacune dans leur sphère de compétence, lors de l'ouverture d'une information judiciaire en montagne.

1 : accompagnateurs en montagne.

# CARREFOUR N° 7

## “Le métier d'accompagnateur en montagne : perspectives et évolutions 20 ans après la création du diplôme”.

Maître d'œuvre : Syndicat national des accompagnateurs en montagne

**Où l'on s'aperçoit en feuilletant les livres d'histoire, qu'accompagnateur en montagne est devenu au fil des ans un "vrai métier" qui a su s'étoffer. Flash back.**

Au départ, il y a les passeurs. Nous sommes au XVII<sup>e</sup> siècle. Puis les guides. Puis les guides "marrons", comme les sumom Roger Canac : il s'agit des agriculteurs, des bergers ou autres passeurs installés dans ce village de Marennnes, en Oisans, qui se chargent de faire passer les cols aux voyageurs ou aux porteurs de dépêches. Deux siècles plus tard à Chamonix, se développe le métier de guide, activité multiple, aux mille visages : il est tout à la fois, guide haute montagne, guide de sentier, guide des Dames, guide muletier... On se retrouve en Queyras, en 1936. Le jeune Marcel Sibille accompagne les clients de l'hôtel familial à Saint-Véran. Il leur montre le pays, les emmène skier, marcher et rencontrer les habitants. C'est déjà le moyen de faire se rencontrer et se comprendre deux sociétés : "L'activité reste encore, à l'époque, très limitée et essentiellement pratiquée en été", note Bertrand Blaise, géographe chargé d'études. Elle se développe de façon informelle, individuelle et... hors la loi ! Les années soixante arrivent, la pratique se propage et s'organise. L'association La Draille encadre des milliers de jeunes dans les Cévennes : les programmes de randonnée à thème voient le jour. Dans les Alpes du nord, Louis Ours - directeur d'une école rurale - et Jacques Golliet - maire de Thônes - organisent en 1968 des sorties pour les touristes qui partent à la découverte des alpages, de la faune et de la flore. Par un effet de boule de neige, la vallée Verte, le Chablais et la Val d'Arly sont touchés à leur tour.



En Savoie, René Roche, curé de Hauteluce, devient le premier accompagnateur de France. 1970 signe le début de l'engagement : l'idée qu'un accompagnateur puisse devenir une profession chemine. En 1971, le parc naturel du Queyras accueille la première formation. L'objectif est clair : "Faire appel aux jeunes du pays intéressés

et former ainsi le personnel du parc." Le Beaufortain, le plateau des Gilières, pensent à leur tour formation, en 1974 : "A ma connaissance, relève Bertrand Blaise, la première initiative pour créer un diplôme est déclenchée en Savoie en 1975." Il verra le jour en 1976 : dorénavant, l'accompagnateur est sous la tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports, reconnu comme un professionnel de la moyenne montagne. Trois ans plus tard, le syndicat national des accompagnateurs en montagne (SNAM) voit le jour. Mais que peut faire exactement un "AEM" ? "Le diplôme lui confère, définit le président Jean-Marc Hermès, le droit de conduire des personnes en espace rural montagnard, sur des sentiers et des zones habituellement non

**“L'accompagnateur n'est pas une génération spontanée !”**

ennegées, à l'exclusion des rochers, des glaciers et des terrains nécessitant des techniques et du matériel de l'alpinisme." Les textes précisent l'esprit du législateur : "... La moyenne montagne renvoie non pas à une altitude moyenne, mais à un territoire peu accidenté et faiblement exposé aux dangers objectifs de la montagne." Le VTT, la descente de canyon, la randonnée de montagne avec raquettes ou skis de fond, l'organisation de conférences, figurent parmi les pratiques dérivées qui dépassent le cadre original. Elles restent néanmoins attachées au milieu de la moyenne montagne.

Mais pour quelle image aux yeux du grand public ? "Au départ, regrette Jean-Marc Hermès, notre image c'était trop le berger avec le pantalon de velours, le chien et le bâton. Et il est difficile de gommer cela pour un métier devenu moderne, bien ancré dans son temps : un métier de l'environnement, qui mêle écologie et pragmatisme." Et le Président d'insister sur le côté pédagogique de la profession : "L'accompagnateur est le copain de balade, celui qui fait voir ce que vous ne pouvez voir par vous-même."

Autre interrogation concernant ce sujet : peut-on en vivre décemment ? Les avis sont partagés. La pluriactivité est la règle. Pourtant, le chiffre d'affaires n'a d'égal que la débrouillardise dont peut faire étalage l'accompagnateur dans la création de ses produits et leur commercialisation. "Celui qui s'adapte survivra..." Entre la raquette l'hiver, les classes ou les colonies en intersaison, et la clientèle traditionnelle en été, sans oublier les raids à l'étranger, il y a a priori de quoi grossir le carnet de rendez-vous et, partant, le compte en banque.

L'accompagnateur, partenaire aux multiples compétences, nécessaire au développement local montagnards ? Il l'est déjà dans certaines vallées. Il est loin le temps de la simple balade, des petites fleurs et des oiseaux...

**PAYS DE SAVOIE**  
103.9  
Radio France  
Même les montagnes se penchent pour l'écouter !

# LES PARTENAIRES DU FESTIVAL 98

Le Festival International des Métiers de Montagne est organisé par l'Association Nationale des Élus de la montagne et la ville de Chambéry, avec le concours des partenaires suivants :

- ADPS - Cité des langues (association pour le développement de la promotion sociale)
- ADSP (Association des directeurs des services des pistes)
- AEM (Association européenne des élus de la montagne)
- AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes)
- AFPA Direction Régionale
- AGEFOS-PME (Association pour la gestion et la formation des salariés des petites et moyennes entreprises)
- Alpes Magazine
- Aménagement et Montagne
- ANPE - délégation départementale des pays de Savoie
- ASADAC - Territoires (Agence savoyarde d'aménagement, de développement et d'aide aux collectivités)
- Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et d'été
- Association pour le développement de la Haute Durance
- BTP 73 - Syndicat général des entrepreneurs
- Chambre de commerce et d'industrie de Chambéry et de la Savoie
- CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs - 73)
- CFTM Rhône-Alpes (Centre de formation tourisme hôtellerie)
- Chambre d'agriculture de la Savoie
- CISM Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne - Relations extérieures
- COMETE (Conseil aux municipalités, études et expansion)
- Commission de protection de l'environnement du Parlement hongrois
- CRS Montagne - Compagnie Républicaine de Sécurité de Montagne - Détachement d'Albertville
- Conseil général de la Savoie
- Credit Agricole des Savoie
- Crocodile
- DAFO (Délégation académique à la formation continue) - Cf. Conseiller à la formation continue
- Dauphiné Libéré
- DDJS (Direction départementale de la jeunesse et des sports 38/73/74 et Direction régionale de la jeunesse et des sports)
- Direction départementale du travail et de la formation professionnelle
- DMD 73 (Délégation militaire départementale de la Savoie)
- DR-ONISEP (Délégation régionale de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions de Grenoble)
- École supérieure de commerce de Chambéry
- FAGIHT (Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière touristique)
- FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)
- France 3 Rhône-Alpes
- France Ski de Fond
- Gendarmerie nationale - centre d'information et de recrutement de Lyon
- Gendarmerie nationale - groupement de la Savoie
- Groupement de la population de montagne du Valais romand
- Inspection académique de la Savoie - Académie de Grenoble
- Institution patrimoniale du Haut Béarn
- La Vie Nouvelle
- Les missions locales jeunes de la Savoie
- Lions Club Chambéry-Aix Doyen
- Lions Club Chambéry-Aix-Le Revard
- Lions Club Chambéry-Aix-Sabaudio
- Lycée régional polyvalent et professionnel de Moutiers
- Madelon / Unité de création
- Maison de l'économie
- Montagne Magazine
- Montagne Expansion
- Niveals
- PGHM (Peloton de gendarmerie de haute montagne)
- Province de Turin
- Radio France Pays de Savoie
- RAI (Radiotelevisione Italiana)
- Réseau A3 - Service régional
- RETA (Réseau d'échanges frontaliers alpins)
- ROIRET Entreprise
- SAP (Société d'Aménagement de La Plagne)
- Savoie Technolac
- Savoieexpo - Foires et salons de Savoie
- SEATM (Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne)
- Ski Français et Concerto Vertical
- SNMSP (Syndicat national des moniteurs du ski français)
- SNTE (Syndicat national des téléphériques de France)
- Syndicat national des guides de montagne
- Syndicat national des accompagnateurs en montagne
- Syndicat national des professionnels de la spéléo
- UNCEM
- Université de Nancy II - Département sciences de l'éducation GRISERDA-PPRECSIS
- Université de Savoie - IUP transports, hôtellerie et tourisme
- Vertical

et la participation :  
MILLET Aménagement et Paysages  
TRANSOVOIE

Partenaire "Naturel" du Festival des métiers de la montagne

**CAIRNS**  
Festival International des Métiers de Montagne  
Le journal du 14  
14 NOVEMBRE 1998

Marie de Chambéry  
BP 1105  
73011 Chambéry cedex  
Tel. : 04 79 60 21 01 - Fax : 04 79 60 20 74  
e-mail : emplimontagne@chambery.com

Responsable de la publication :  
Monique Marchal  
Rédaction  
Henri Pelletier & Edouard Jay - 45<sup>e</sup> NORD  
Photos : Festival International des Métiers de Montagne - Gilles Garotien - P. Chapperoen  
Dessin : Alexia  
Conception - édition :  
Jean-Pierre & Laurent Madelon  
Le Cairn est diffusé gratuitement pendant la durée du Festival International des Métiers de Montagne.